

C-L'ORGANIGRAMME DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE⁷

L'organigramme de l'ENS Antananarivo est régi par le décret 2002-565 du 04 juillet 2002 portant organisation et fonctionnement des Universités. Cet organigramme est illustré par le « figure 03 » ci-dessous :

1-Un Conseil d'Ecole :

Un Conseil d'Ecole comprend : des chefs de Département, deux représentants des enseignants, un représentant du Personnel Administratif et Technique, un représentant des étudiants et deux représentants des organismes extérieurs. Le conseil est dirigé par un Président élu parmi les deux représentants des enseignants. Son rôle est de :

- ⊕ proposer la politique de développement de l'Ecole au C.A.
- ⊕ fixer le règlement intérieur de l'Ecole
- ⊕ examiner le budget de l'Ecole et assurer le contrôle de son action
- ⊕ proposer d'autres sources de financement
- ⊕ donner son avis sur le recrutement et la carrière du Personnel Administratif et Technique (PAT)
- ⊕ soumettre le programme pédagogique et de recherche au C.A.
- ⊕ examiner le rapport d'évaluation interne de l'établissement

2- Un directeur élu :

Le Directeur est élu par le Collège des Enseignants et les Personnels Administratifs de l'ENS. Il est assisté par un Secrétaire Principal et quatre Assesseurs nommés respectivement par arrêtés présidentiels sur proposition du Directeur.

Il a pour fonction de :

- ⊕ élaborer le règlement intérieur, le plan de développement, les programmes sur les différentes activités de l'ENS
- ⊕ négocier les conventions et les différents types d'accord
- ⊕ assurer la tenue des comptes, l'exécution des différents engagements et contrats, le bon déroulement de l'évaluation interne des activités, le respect de la discipline et du règlement intérieur
- ⊕ avoir l'autorité sur l'ensemble du personnel et arranger les services créés au sein de l'Ecole ; proposer le recrutement du PAT au président de UA, gérer le personnel, procéder à la répartition des postes du PE et PAT après visa du Conseil Scientifique
- ⊕ gérer les biens de l'ENS

⁷ Service du secrétariat principal de l'Ecole Normale Supérieure, mai 2016.

3- Un Conseil Scientifique :

Le Conseil Scientifique est présidé par le Directeur de l'ENS. Il regroupe tous les responsables de l'Ecole, dont les sept Chefs de Département, les huit Chefs CER, les responsables de la formation doctorale et des centres de recherche ainsi que les Assesseurs.

Le Conseil Scientifique est consulté sur :

- ✚ les orientations de la politique de formation et de recherche, le plan de développement de l'ENS, l'équilibre de la formation théorique et les pratiques professionnelles (stages)
- ✚ toutes questions relatives au développement pédagogique et scientifique, le programme de formation initiale et continue, les programmes pédagogiques et de recherche à soumettre au Conseil Administratif, l'ouverture de nouvelles formations, la réorientation des formations existantes et la création des nouveaux diplômes
- ✚ la création de Département, de CER, de laboratoire, de centre de recherche et de documentation
- ✚ le plan de formation et de recherche des enseignants
- ✚ la faisabilité et le suivi des projets de l'Ecole
- ✚ les conditions d'accès et de poursuite des études ou des stages pédagogiques
- ✚ les nouvelles sources de financement et les contrats de prestation de service de recherche ou de formation.

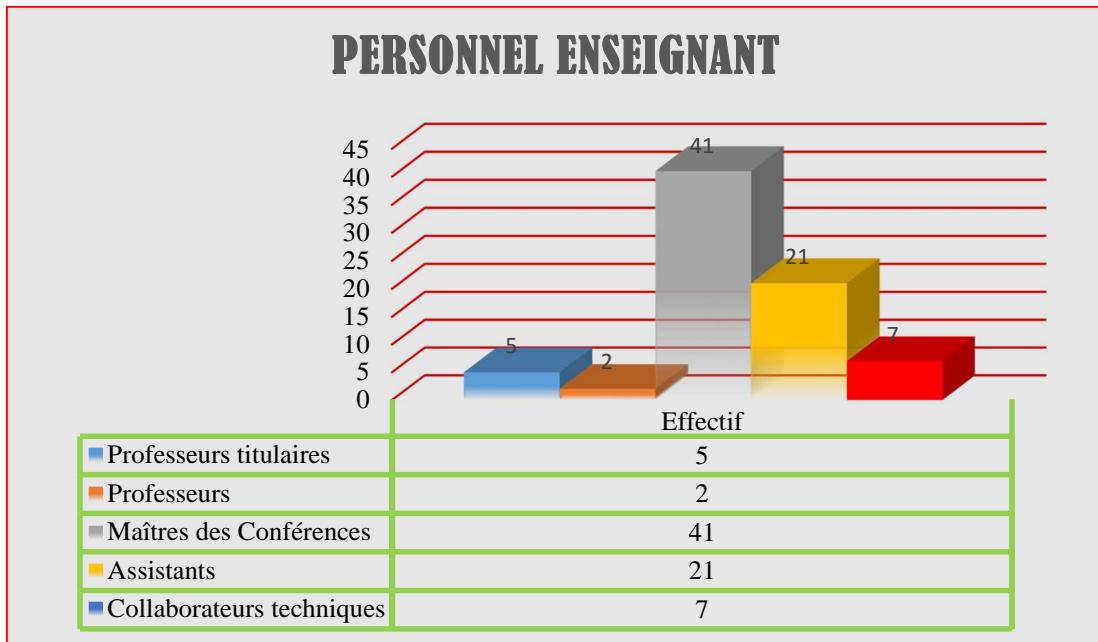
4- Un Collège des Enseignants :

Le Collège des Enseignants qui regroupe tous les enseignant-chercheurs permanents en activité à l'Ecole Normale Supérieure est dirigé par le Président élu parmi et par tous les enseignant-chercheurs permanents.

Ces enseignants ont pour rôle de :

- ✚ procéder à l'élection du Chef de l'Etablissement et des représentants des enseignants prévus dans les différentes instances de UA
- ✚ émettre des avis et propositions sur :
 - ✓ toutes questions relatives au fonctionnement de l'ENS
 - ✓ programme d'activité annuelle et sa mise en œuvre
 - ✓ tout recrutement d'enseignement
 - ✓ tout avancement d'enseignant par le biais du Collège des pairs

Figure 02 : Le personnel enseignant de l'ENS d'ancien régime



Source : Exploitation des données du service du personnel de l'ENS par l'auteur, juin 2016.

D'après la figure ci-dessus, l'ENS d'ancien régime possède 76 enseignants. Un effectif très important des enseignants de rang Maître de Conférences est constaté, plus de 50 %, suivi par des Assistants 25%. Concernant l'âge, les enseignants de 30 à 55 ans sont environ 60% et les plus de 55 ans sont 40%. Il faut ajouter 65 agents non enseignants et une population de 594 étudiants pour l'année universitaire 2001-2002.

5- Sept Départements de formation :

Chaque Département est constitué d'un collège présidé par le chef de département. Les sept Départements sont :

- ✚ le Département de la Formation Initiale Littéraire (DFIL) regroupant des enseignants des CER LLA, LLF, LLM, HG
- ✚ le Département de la Formation Initiale Scientifique (DFIS) regroupant des enseignants de CER SN et de CER PC
- ✚ le Département de l'Education Physique et Sportive (DEPS) regroupant respectivement des enseignants de mêmes disciplines (EPS)

Les restes regroupant des enseignants de différentes spécialités :

- ✚ le Département des Sciences de l'Education (DSE)
- ✚ le Département de la Formation des Encadreurs de l'Education (DFEE)
- ✚ le Département de la Recherche et de la Production Pédagogique (DRPP)
- ✚ le Département de la Formation Continue (DFC)

6- Huit Centres d'Etude et de Recherche et quatre Centres de Recherche :

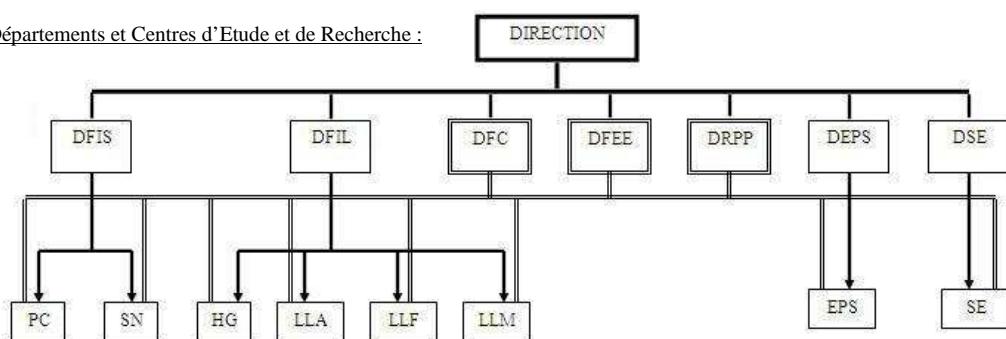
- ✚ Chaque Centre d'Etude et de Recherche est dirigé par un Chef CER élu par le Collège des enseignants au sein d'une même filière.
- ✚ Les Centres de Recherche, sous la responsabilité des enseignants permanents, aident les étudiants dans leur formation à l'ENS.

7- Sept services administratifs :

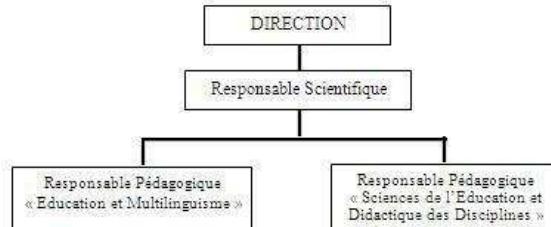
Ce sont le service du personnel, le service de la scolarité, le service de la comptabilité, le service de la maintenance, le service des affaires générales, le service de l'informatique et de documentation, et enfin la division de l'EPS. Ils sont sous la responsabilité du Secrétaire Principal. Chaque service est sous la responsabilité d'un chef nommé par arrêté présidentiel sur proposition du Directeur. Le département de l'EPS, situé à Ankafotsy, est particulièrement doté d'une division qui s'occupe de tous les travaux administratifs.

Figure 03 : L'organigramme des organes scientifiques et administratifs de l'ENS d'Antananarivo

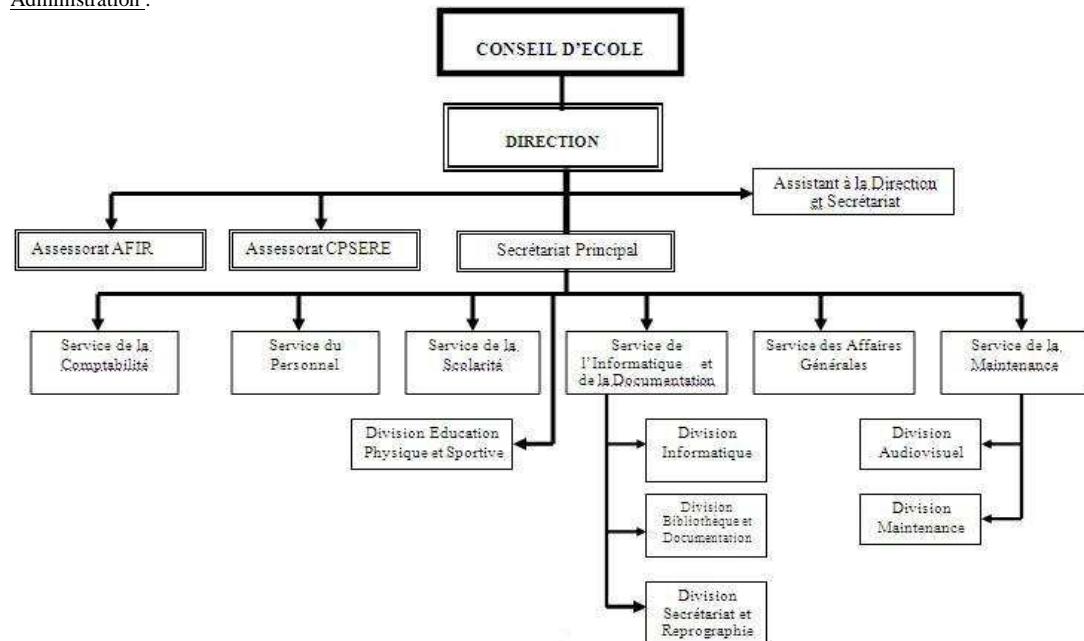
Départements et Centres d'Etude et de Recherche :



Formation Doctorale



Administration :



Source : Site officiel de l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo : <http://ens-foad-univ-tana.mg/Contact.html>.

II-LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT A L'ENS DEPUIS 1993

A- UNE ECOLE ORGANISEE EN SEPT DEPARTEMENTS

Les départements constituent les organes pédagogiques de base de l'Ecole Normale Supérieure. Leur rôle est de gérer et coordonner les activités d'enseignement et de recherche de l'établissement.

1- Les Départements de Formation Initiale Littéraire et Scientifique ou DFIL et DFIS :

Ce sont des départements occupant la formation des futurs professeurs des Lycées de Madagascar. Ils organisent les concours d'entrée à l'ENS en collaborant avec le directeur des études et le service de la scolarité. Ils assurent la formation des élèves-professeurs tout au long de leur cursus universitaire à l'ENS. Les différentes filières d'études dans ces deux départements couvrent les domaines littéraires et scientifiques.

2- Le Département de l'Education Physique et Sportive ou DEPS :

Ce département est le responsable de la préparation aux fonctions des professeurs d'éducation physique et sportive. Dans ce département, la formation comporte trois volets : la formation sportive-motrice, la réflexion théorique, la recherche et la formation pédagogique. Il assure ainsi le bon déroulement de toutes ces activités.

3- Le Département des Sciences de l'Education ou DSE :

Le DSE a pour rôle d'assurer la formation en psychologie, pédagogie, législation et administration de l'éducation. Il est alors animé par des enseignants qui mettent en commun leurs connaissances et expériences pour développer la recherche en éducation. Les formations dont ces derniers disposent additionnent les formations dans les autres départements et contribuent à la vie de l'établissement. Le DES présente des enseignements qui concernent l'analyse du fonctionnement des institutions de l'éducation et de la formation ainsi que les activités des acteurs (enseignants, éducateurs, formateurs, apprenants) qui font partie de ces missions.

4- Le Département de la Formation des Encadreurs de l'Education ou DFEE :

Le DFEE a pour rôle d'assurer le recrutement et la formation des conseilleurs pédagogiques de l'enseignement secondaire du premier cycle, des encadreurs et inspecteurs de l'éducation. La formation dans ce département vise à développer les compétences nécessaires à l'accomplissement des fonctions des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation.

5- Le Département de la Recherche et de la Production Pédagogique ou DRPP:

Créé en 1994 dans le but de promouvoir la recherche au sein de l'ENS, le DRPP a pour mission de « promouvoir et développer la recherche dans le domaine socio-éducatif pour

apporter des solutions adéquates aux problèmes éducatifs nationaux ». Ce qui a amené le DRPP à avoir comme objectifs de :

- ❖ développer la formation à la recherche et par la recherche par la mise en place d'une formation doctorale en sciences de l'éducation et en didactiques des disciplines
- ❖ promouvoir et d'assurer la diffusion des recherches en sciences de l'éducation et en didactique des disciplines
- ❖ développer et de produire les moyens et supports pédagogiques
- ❖ optimaliser l'accès à l'information sur l'enseignement et l'éducation
- ❖ mener des programmes d'expertise et d'évaluation du système éducatif et d'ingénierie

6- Le Département de Formation Continue ou DFC :

Le DFC est le responsable du suivi des normaliens sortants ; du recyclage et du perfectionnement des enseignants aussi bien publics que privés. Son rôle consiste aussi à établir un état des lieux en matière de formation continue, surtout aux lycées. Cela consiste à concevoir et à élaborer des programmes de recyclage et de perfectionnement, à organiser et à mener des sessions de formation continue selon les formules et les modalités que l'enseignement a besoin, et à accomplir des visites pédagogiques de soutien auprès des normaliens sortants, et à procéder à l'évaluation de leur formule initiale.

B- DES CENTRES D'ETUDE ET DE RECHERCHE COMME CELLULES DE BASE

Les Centres d'Etude et de Recherche constituent les cellules techniques de base de l'ENS. Chaque CER est chargé d'exécuter toutes les activités d'enseignement et de recherche relatives à une discipline donnée.

Les CER assurent l'organisation générale de toutes les activités pédagogiques dans chaque filière à savoir, la répartition des emplois du temps de chaque niveau, l'organisation générale des stages pédagogiques (la répartition de la durée des stages, la période des stages, les membres de groupe). Ils assurent l'organisation des examens au sein de chaque filière et fixent les dates pour les voyages d'études.

Ils sont au nombre de huit :

- C.E.R. Langue et Lettres Malgaches
- C.E.R. Langue et Lettres Françaises
- C.E.R. Langue et Lettres Anglaises
- C.E.R. Histoire-Géographie
- C.E.R. Physique-Chimie
- C.E.R. Sciences-Naturelles
- C.E.R. Sciences de l'Education
- C.E.R. Education Physique et Sportive

C- UNE CREATION DE FORMATION DOCTORALE ET DES CENTRES DES RECHERCHES

1- Une formation de troisième cycle à deux options :

Outre la formation initiale, l'ENS d'Antananarivo offre une formation doctorale avec deux options dont l' « Éducation et Multilinguisme » et « Science de l'Éducation et Didactique des Disciplines ». L'accès à cette formation se fait par voie de sélection de dossier pour les titulaires d'un diplôme CAPEN ou Maîtrise ou encore d'un diplôme jugé équivalent, plus quatre années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement.

Les cours sont structurés par des séminaires, des travaux dirigés, des travaux pratiques et des formations à distance. La formation dure environ dix-huit (18) mois pour ceux qui n'exercent aucune activité professionnelle et deux ans pour ceux qui en exercent. A la fin de la formation, l'étudiant est sanctionné par le Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en Sciences de l'Éducation et Didactique des Disciplines ou en Éducation et Multilinguisme. Après l'obtention de DEA, les étudiants peuvent continuer leur formation pour décrocher le diplôme de Doctorat.

a- La formation doctorale en Science de l'Éducation et Didactique des Disciplines :

Cette formation comporte trois options :

- ❖ Sciences Expérimentales
- ❖ Sciences Humaines
- ❖ et Education Physique et Sportive

La formation repose essentiellement sur trois composantes à savoir l'acquisition des outils théoriques et techniques, la conduite d'un mémoire tutoriel, la rédaction d'une note bibliographique et d'une problématique.

Les enseignements sont organisés en enseignement commun (tronc commun obligatoire) et en enseignement d'option.

Pour l'enseignement tronc commun (modules) :

Il s'agit de recherche en éducation et pratique d'enseignement ; élément de la didactique (notion et problèmes) ; méthodologie et technique de recherche (Science de l'Éducation et Didactique des Disciplines) ; TIC ; histoire de l'éducation.

Concernant l'enseignement d'option :

Option 1 : Sciences Expérimentales (modules) : histoire et épistémologie des sciences ; didactique des sciences expérimentales.

Option 2 : Sciences Humaines (modulaires) : histoire et éducation à la citoyenneté ; épistémologie et didactique des sciences humaines.

Option 3 : Éducation Physique et Sportive (modulaires) ; approche épistémologique des pratiques sportives des bases pour l'EPS ; didactique de l'EPS ; analyse du mouvement sportif; coaching et procédures d'entraînement ; panorama des recherches.

b- La formation doctorale en Education et Multilinguisme :

Cette formation offre des enseignements théoriques et des séminaires de méthodologie.

Les organisations de l'enseignement :

Enseignement tronc commun :

Il comprend : l'épistémologie des sciences de l'éducation, l'histoire de l'éducation en Afrique et à Madagascar, la situation linguistique et politique linguistique, l'approche socio-anthropologique du monde malgache, l'analyse du système éducatif et réformes scolaires.

Cours optionnel :

Il comporte : la didactique générale et la didactique des langues, les manuels et la technologie de l'enseignement : le problématique et les enjeux, les problèmes de la traduction dans un enseignement en contexte multilingue.

2-Des centres de recherche en éducation :

Les centres de recherche favorisent les recherches éducationnelles et renforcent les contenus et les stratégies de formation dispensés à l'ENS. Au total, l'ENS d'Antananarivo dispose des centres de recherche dont le CIRD, le CRL, le centre ALED et le CREE. (cf. photo 01, 02, 03 et 04)

a- Le Centre Interuniversitaire de Recherche en Didactique ou CIRD :

Le CIRD a été créé en juin 2005 grâce à l'influence du Colloque International de Didactique organisé à Antananarivo en juin 1999. Il a pour ambition de promouvoir une recherche au service du secteur éducatif malgache en donnant aux chercheurs, jusque-là isolés, un cadre propice et mobilisateur pour mener des recherches innovatrices et bien coordonnées. Il comporte une antenne à l'ENSET d'Antsiranana et une autre à l'ENS de Fianarantsoa.

Les membres du CIRD :

- ❖ ***Les membres permanents*** : les enseignants-chercheurs permanents de l'ENS dans le domaine de la didactique qui font acte d'adhésion.
- ❖ ***Les membres associés*** : les personnes qui ne sont pas enseignants-chercheurs de l'ENS mais dont la compétence et l'utilité sont reconnues par le Centre.
- ❖ ***Les institutions*** (organisme, centre ou laboratoire) qui ont une vocation similaire à celle du Centre.

Depuis sa création, le CIRD a bénéficié l'appui de nombreux projets notamment :

- ❖ Le projet Fonds d'aide au Développement de l'Enseignement Supérieur : production d'outils didactiques multimédia de physique et de chimie, édition de manuels d'histoire de Madagascar, une revue connue sous le nom de DIDAKTIKA.
- ❖ Le projet Réseaux des chercheurs en TIC, financé par l'AUF : « *Pratiques collaboratives en ligne : incidences sur le renforcement des compétences professionnelles* –

Expérimentation auprès des professeurs de Lycée de Madagascar » en partenariat avec l'ENS Cachan-INRP.

❖ Et les deux (02) projets TTISSA (Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique Subsaharienne) financés par l'UNESCO : « *Conception et élaboration des manuels d'histoire, de géographie et d'instruction civique pour l'éducation fondamentale à Madagascar* » et « *Elaboration des ressources numériques en vue de la vulgarisation des TIC dans les classes secondaires de Madagascar* ».

En 2006 a été ouverte la formation doctorale en « Sciences de l'Education et Didactiques des Disciplines » au sein de l'ENS d'Antananarivo dont le CIRD est le laboratoire d'accueil. Le Centre assure quatre fonctions :

- ✓ la recherche
- ✓ la formation
- ✓ la production
- ✓ les services et relations

Chacune de ces fonctions est analysée en termes de mission permanente et de projets temporaires :

- ✓ mission permanente : programmation d'activités régulières, permanentes, qui assurent la pérennité du Centre
- ✓ projets temporaires : activités à durée limitée sous forme de projets.⁸

Il accueille depuis 2008 les premiers doctorants qui effectuent leurs thèses en cotutelle avec le laboratoire « Sciences, Techniques, Education et Formation » (STEF) de l'ENS Cachan/INRP - France et la « Faculté des Sciences et Technologie de l'Education et de la Formation » (FaSteF) de l'Université Cheikh Anta Diop du Sénégal, avec lesquels des conventions ont été établies. (cf. carte 2)

Tableau 01 : Tableau général des types d'activités du CIRD

Fonctions	Mission permanente	Projets temporaires
Recherche	Séminaire pour chercheurs Enquêtes de terrain prolongeant enquêtes préalables	Recherches thématiques innovantes
Formation	Formation à la recherche HDR Doctorat DEA	Stages chercheurs : Techniques et théories pour recherches didactiques Stages formateurs
Production	Site web Revue	Colloques avec actes, outils pédagogiques et didactiques : manuels, logiciels dédiés à l'enseignement/apprentissage, recueils ou livres de recherche
Services et relations	Documentation sur la recherche, moyens : calcul, traitement de texte	Déplacement pour participation aux colloques

Source : CIRD de l'ENS d'Antananarivo.

⁸ http://ens-foad-univ-tana.mg/SITE_CIRD_1/contact_cird.html

b- Le Centre de Recherche en Linguistique ou CRL :

Créé en 2005, le CRL est un centre de recherche avec comme projet : « langue et interculturalité à Madagascar, analyse linguistique et sociologique des contacts du français et du malgache ». Depuis sa création, le CRL est ouvert aux étudiants de 5^{ème} Année en Lettres et ceux du DEA en Éducation et Multilinguisme » de l'ENS. Il vise la contribution à l'amélioration de l'enseignement du second cycle à Madagascar. Pour ce faire, le CRL a mis en place des stratégies solides :

⊕ perfectionner le niveau de connaissance en analyse du discours et en sociolinguistique des chercheurs, du groupe de recherche en linguistique et des étudiants du second cycle du CER LLF de l'ENS, des futurs enseignants de français en vue de leur faire acquérir une meilleure perception des aspects linguistiques et sociolinguistiques de l'interculturalité à Madagascar.

⊕ apprendre aux étudiants à mobiliser les acquis dans ces deux disciplines pour une meilleure compréhension du contexte interculturel malgache en perfectionnant ainsi leur méthode d'enseignement du français aux jeunes Malgaches.

- ⊕ faire acquérir aux étudiants une méthodologie de recherche efficiente
- ⊕ donner un cadre de recherche motivant et performant

Les séminaires organisés par le Centre sont réservés aux enseignants chercheurs et aux étudiants du second et troisième cycle en lettres de l'Université d'Antananarivo. Sa bibliothèque est tout de même ouverte à ceux qui veulent se documenter.

c-Le Centre d'Apprentissage Libre, Électronique et à Distance ou Centre ALED :

L'Université Virtuelle Africaine, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), a lancé le Centre ALED dans plus de 30 pays en Afrique subsaharienne. L'UVA, ayant comme siège Nairobi, capitale du Kenya, dispose des infrastructures permettant d'accompagner les enseignants dans la scénarisation, le développement et le tutorat des cours en ligne.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à accroître l'accès à un enseignement de qualité dans un certain nombre de pays africains tout en renforçant l'intégration régionale. Avec l'utilisation des technologies nouvelles, l'UVA et le réseau d'institutions qu'elle coordonne offrent un enseignement de qualité et des opportunités de formation dans un certain nombre de pays en Afrique.

Pour l'ENS d'Antananarivo, le Centre ALED est créé en 2009, avec le projet de l'UVA. Le programme est centré sur la science de l'éducation et la formation des enseignants.

Il vise à :

- offrir des formations de qualité aux futurs enseignants tout en renforçant l'utilisation des TIC
- élargir l'accès à la formation par l'utilisation des méthodologies nouvelles
- développer et promouvoir la recherche dans la formation des enseignants
- encourager l'intégration régionale
- renforcer les partenariats pertinents avec d'autres initiatives de formation des enseignants en Afrique et dans le monde

d- Le Centre de Recherche en Éducation Environnementale ou CREE :

Avec son slogan « *promouvoir l'éducation environnementale pour un développement durable* », le CREE a pour objectif de contribuer à l'émergence du reflexe environnemental pour la promotion d'un développement durable et équitable par le biais de l'éducation relative à l'environnement. Il s'agit alors d'une vision favorisant à changer le comportement du public cible pour l'adoption de reflexe environnemental. Pour ce faire, le centre organise ses recherches autour de :

- l'intégration de l'éducation environnementale pour un développement durable dans le milieu scolaire et universitaire
- la conception et le développement de curricula et aussi des outils pédagogiques en vue du basculement vers le système LMD
- l'information-sensibilisation de la population visée dans le secteur formel, non formel, pour la conservation de la biodiversité

Pour les activités réalisées, le CREE collabore avec des différents organes, organisations et des projets privés (ex : WWF, Programme germano-malgache pour l'environnement, Fondation TANY MEVA,...).



Photo 01 : Le CIRD



Photo 02: Le CRL



Photo 03 : Le Centre ALED



Photo 04 : Le CREE

Grâce à ses centres de recherche (CIRD, CRL, Centre ALED, CREE), l'École Normale Supérieure d'Antananarivo est l'*un des premiers centres de recherche en éducation à Madagascar*.

Source : Clichés de l'auteur (01, 03 et 04) et site officiel de l'ENS (02).